



Commune de
1609 Saint-Martin FR

Les citoyennes et citoyens actifs de la commune de Saint-Martin FR sont convoqués en assemblée communale ordinaire le

**mardi 9 décembre 2014 à 20h15
à la salle de l'Eglise Evangélique de la Perrausa à Saint-Martin**

Tractanda :

- 1. Procès-verbal de l'assemblée du 6 mai 2014**
- 2. Modification du règlement du personnel communal**
- 3. Budgets 2015**

3.1 Budget de fonctionnement

3.2 Budget d'investissements

- 3.2.1 Matériel pour le corps des sapeurs-pompiers CSPI Le Flon / Saint-Martin
- 3.2.2 Aménagement d'un trottoir à la route de la Praela à Fiaugères
- 3.2.3 Réfection de routes communales AF (Améliorations Foncières)
- 3.2.4 Assainissement d'une canalisation sur parquets communaux à Fiaugères
- 3.2.5 Frais d'étude pour l'assainissement du secteur « Le Bochon – Les Bossel » à Fiaugères
- 3.2.6 Adduction d'eau : remplacement de vannes de secteurs
- 3.2.7 Amélioration de pistes forestières « Crêt Délin » à Besencens
- 3.2.8 Rénovation appartement 1^{er} étage ancienne école à Besencens

3.3 Rapport de la commission financière

3.4 Approbation

4. Divers

- 4.1 Information sur le carrefour de Fiaugères

Les documents soumis à approbation ne seront pas lus en assemblée. Ils sont à disposition à l'administration communale durant les heures d'ouverture, ou sur le site internet de la commune www.saint-martin-fr.ch

Le Conseil communal

Saint-Martin, le 11 novembre 2014